

Madame, Monsieur,

La campagne de relève des compteurs d'eau froide de la commune de Saint Nicolas la Chapelle va débuter le 27/07/2026 prochain pour une durée estimative de 2 semaines.

Les agents releveurs vont sillonner du lundi au vendredi les différents secteurs de votre commune.

Si l'agent releveur peut accéder au compteur d'eau (compteur en extérieur public/limite de propriété accessible, ou compteur équipé d'un module radio relève), aucune action de votre part ne vous sera demandée.

Dans le cas où votre compteur est situé à l'intérieur de votre habitation ou dans un regard en extérieur privé, l'agent se présentera à votre domicile afin d'effectuer la relève de votre index.

En cas d'absence de votre part, l'agent vous contactera par téléphone ou vous déposera une carte avec ses coordonnées téléphoniques afin de vous permettre de le rappeler en fonction de vos disponibilités.

Seulement en cas d'impossibilité de vous joindre l'agent releveur laissera un avis de passage qui sera à retourner par courrier ou par mail dûment complété de l'index relevé (chiffres noirs uniquement).

Toutefois nous attirons votre attention qu'en cas d'absence de retour d'index deux années consécutives, c'est à dire deux années de suite estimées, une pénalité de 226,00€ HT (tarif 2026) pourra être appliquée.

Nous vous invitons à prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre l'accès à votre compteur d'eau ainsi que la mise à jour de vos coordonnées téléphoniques dès la réception de ce mail.

Le service des eaux d'Arlysère vous remercie de réserver un bon accueil aux agents releveurs.

En vous remerciant de votre compréhension

Bien cordialement

Tél. 04 79 37 14 34 - 8h30 à 12h00

2 Avenue des Chasseurs Alpains - BP 20109

73207 ALBERTVILLE CEDEX

www.arlyserre.fr

